

EDITORIAL

Les vacances sont déjà loin et avec elles s'en est allé l'été. Chacun d'entre nous a retrouvé, qui son travail, qui ses activités.

Cette rentrée a été ponctuée par la traditionnelle fête des Rosières qui a connu un franc succès. Ce dernier vient récompenser le Comité des Fêtes et tous les bénévoles qui se dévouent pour que cette manifestation demeure le point phare du Sud Deux-Sèvres en ce premier week-end de septembre.

Merci à Elodie et Julien qui, en acceptant d'offrir leur mariage aux Mothais, permettent à la tradition des Rosières de perdurer.

Septembre, c'est aussi la rentrée scolaire. Rentrée qui a vu le départ d'Adeline Bonnemain, Directrice de l'école élémentaire F. Dallet, qui est remplacée par Laurent Renault. Pascaline Pradeau, enseignante à la maternelle publique, partie pour la Guyane, est remplacée par Nelly Hattat.

A Sainte-Marie, deux nouveaux enseignants ont également pris leur poste. Il s'agit de Virginie Tillier et Antoine Marteau.

A tous, nous leur souhaitons la bienvenue.

Cette rentrée se fait aussi avec son lot de soucis pour les élus. Inquiétude de voir des commerces ou artisans baisser leur rideau, que ce soit la bijouterie Nadeau ou l'imprimerie Val de Sèvre. Fermetures contre lesquelles nous ne pouvons rien. J'aurai une pensée toute particulière pour Maxime Bévin qui avait fait le choix, en ce début d'année d'installer une pizzeria à La Mothe Saint-Héray, aujourd'hui fermée, car malheureusement, le destin en a décidé autrement.

Ces exemples démontrent bien que dans nos bourgs, le commerce demeure fragile, face à la concurrence des grandes surfaces, soi-disant attractives, mais qui concourent à la perte de nos villages. Est-ce cela que nous voulons ?

L'été s'en est allé et avec lui la fin des travaux : restauration de plusieurs lavoirs, pose d'une porte à la grotte du Parc, etc... grâce au chantier d'insertion. D'importants travaux de voirie ont été faits à Trémont et route des Essarts.

Après avoir été pourvue d'un nouveau parquet l'an passé, la Maison des Associations a continué sa transformation cet été en se dotant d'une cloison doublée d'une isolation. Le tout a été peint par les services techniques de La Commune.

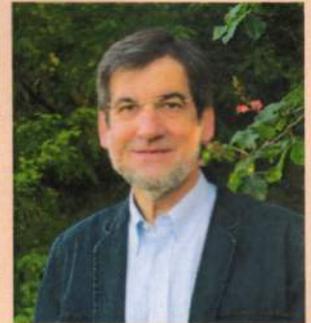
Après plus de deux ans de négociations avec la SAFER, nous allons pouvoir entamer la viabilisation du lotissement de 4 parcelles aux Justices. Celui des Champs du Parc fait l'objet d'un arrêté de diagnostic archéologique de la Direction des Affaires Culturelles Poitou-Charentes. L'Etat n'ayant pas les fonds pour honorer cette étude, celle-ci ne pourra se faire, au mieux, qu'à la fin du 1er trimestre 2013 !

Bien qu'en cette période de crise les permis de construire soient nettement moins nombreux qu'il y a quelques années, l'objectif des élus est d'engager rapidement la réalisation d'une 1re tranche de 10 à 20 lots.

Enfin, pour la 2e fois au cours de ce mandat, l'équipe municipale a repris ses réunions de quartier, pour aller à votre rencontre et à votre écoute. Une invitation vous y conviera.

Nous espérons pouvoir vous y rencontrer !

Le Maire,
Alain DELAGE





Vie communale

Fête des Rosières 2012

*Les rosiers à
l'église St-
Héray
puis au balcon
de la maison
des Rosières*



Un week-end pour Elodie et Julien

Elodie et Julien se sont dit « oui », le samedi 1er septembre, pour le plus grand plaisir des Mothais, des Mothaises et des visiteurs présents à La Mothe pour la fête des Rosières. C'est la veille qu'Elodie, notre Rosière 2012, a ouvert les festivités en actionnant la première fusée du feu d'artifice. Sous la direction de José, fusées et musique ont pu être harmonieusement rythmées par notre équipe d'artificiers, qui, après la regrettable annulation du 13 juillet pour cause d'intempéries, a tenu cette fois à nous offrir un magnifique spectacle, qui a fait oublier au public le froid qui s'était installé devant l'Orangerie. Oubliées également la pluie des Rosières 2011, celle du 13 juillet 2012, c'est sous un soleil radieux, qu'Elodie et Julien se sont unis pour la vie.

Pour les accompagner tout le week-end, près de 300 bénévoles se sont mobilisés.

Nous les remercions tous, fidèles chaque année à notre manifestation. Certains d'entre eux aimeraient cependant être remplacés parfois, secondés au moins, pour pouvoir profiter aussi pleinement de la fête.

N'hésitez pas à venir les rejoindre pour préparer et participer aux prochaines manifestations du comité des fêtes de La Mothe St Héray : participation au marché de Noël, soirée Tartines organisée avec l'ACIM et l'Amicale Laïque d'Exoudun, concert avec l'Harmonie de Lezay et l'Atelier Musical de l'Orangerie, et bien sûr préparation de la fête des Rosières 2013.

Comité des Fêtes de La Mothe St Héray (contact : 05 49 05 02 09)



Travaux

Travaux en cours

Depuis le début 2012, nos agents et le syndicat ACEMPSS ont œuvré sur plusieurs quartiers de la commune. Il y a eu la construction d'un mur de soutènement au cimetière sud et route de Broute Lumas, Pose d'un STOP route de Melle / route d'Exoudun. A la Maison des Associations, changement des ouvertures, peinture de la cuisine, isolation et peinture de la grande salle. Aux écoles pendant les grandes vacances, une classe de la maternelle a été repeinte tandis qu'il a été procédé à la remise aux normes des prises électriques au primaire.

Pendant la période du syndicat ACEMPSS, du 10 au 24 septembre, de gros travaux de voirie ont été engagés : restauration de la route de Trémonts et de la route des Essarts avec débarnage des bas côtés et curage des fossés. Ont suivi la mise en place d'une canalisation des eaux pluviales ancien chemin de Melle, la pose d'un drain route de Broute Lumas, traçage et peinture des passages piétons rue Foch. En plus, n'oublions pas que les services techniques gèrent les urgences quotidiennes pour assurer le bien-être des Mothais.



Travaux au Foyer Rural



Route des Essarts



Aire d'accueil de camping car

Rencontre avec des utilisateurs



Aire d'accueil
de La Mothe
Saint-Héray et
ses utilisateurs



C'est au Pont l'Abbé, le samedi 15 septembre, que nous avons rencontré Geneviève et Jacques, confortablement installés dans leur camping-car.

Ces sympathiques retraités originaires des Trois Moutiers, dans la Vienne, ont découvert l'aire d'accueil de notre commune par l'intermédiaire d'un guide spécialisé.

Leur présence à La Mothe ce week-end est motivée par les journées du patrimoine : ils ont prévu de visiter ce samedi les fours à chaux et la « bujhanderie » du XIX^{ème} siècle et seront à Bougon demain pour les Tumulus.

Geneviève et Jacques effectuent régulièrement des escapades dans notre ville. Ils ont déjà assisté à différentes manifestations organisées dans notre commune ou aux environs : Contes en chemin, Journées du Patrimoine, Nuits Romanes.

Au cours de ces séjours à La Mothe, ils ont découvert certaines spécialités de nos artisans et sont devenus consommateurs réguliers de farcis, tourteaux, fouaces et pains locaux dont ils ne manquent pas de faire provision à chaque séjour chez nous.

S'ils ont déjà eu avec leur camping-car quelques mésaventures dans le passé (une nuit à Saint-Malo rythmée par les annonces de haut parleur d'un terminal de ferry, une autre à proximité d'une boîte de nuit qu'ils n'avaient pas vue), Geneviève et Jacques confessent passer des nuits tranquilles sur l'aire d'accueil de La Mothe.

Nul doute que vous croiserez bientôt ces sympathiques visiteurs à l'occasion d'un de leur prochain séjour au Pont l'Abbé.

Bilan des manifestations estivales

Foire à la brocante

La 38^{ème} foire à la brocante de La Mothe Saint-Héray a été inaugurée par Madame Delphine BATHO, Ministre de l'Écologie et Monsieur Jean-Luc DRAPEAU, Député, les 28 et 29 juillet. Malgré une météo instable, les 80 exposants, tous des professionnels venant de départements limitrophes et au-delà, ont présenté des objets authentiques et variés à différents tarifs.

Le Président de l'ACIM, Monsieur Jacky TROCHON précise que cette manifestation réservée à des professionnels uniquement doit rester de haute qualité afin qu'elle perdure dans sa notoriété.

Affiche 2012



Concours de peinture



Pour sa cinquième édition, le concours de peinture et dessin organisé par le Syndicat d'Initiative avec l'aide de la Municipalité et de l'association des commerçants-artisans a de nouveau connu un vif succès. Parmi la trentaine de participants, plusieurs se sont installés près de l'Orangerie. Leurs œuvres ont été jugées par le public (130 votants) et par le jury, tous deux très investis.

Dans la catégorie huile et acrylique, J.Achard a remporté le premier prix. Dans la catégorie aquarelle et dessin, A.Bickerstaff. Dans la catégorie enfants : Cyrille et Joris Brûlé. Le prix des commerçants est allé à P. Bernard et le prix du public à R. Prunier.



Photos des autres manifestations



Musée vivant pour les
Rendez-vous aux jardins les
2 et 3 juin



Atelier Graffiti pendant
les Nouvelles Métamorphoses
le 24 juin



Week-end anglais
Tir à la corde

Week-end du patrimoine



Illumination de l'Orangerie
par Mastoc Production

Chaque soir du week-end du Patrimoine, des illuminations et une mise en lumière de l'Orangerie ont été livrées à l'admiration des Mothais et des nombreux visiteurs de notre bourg. Ce spectacle unique avait été préparé par Mastoc Production en résidence d'artistes à La Mothe depuis plusieurs années. Des carrés de tissu flottaient au vent tels des étendards au-dessus de cerisiers lumineux ; l'effet était saisissant.

Vie associative

La rentrée des Associations

Début septembre rime avec la rentrée scolaire et... la rentrée de la vie associative.

Les associations répertoriées sur la Communauté de Communes de la Haute Sèvre ont été invitées le 8 septembre au Forum, lieu de discussions, d'échanges et de partage entre elles et le public.

Le Forum des Associations, ce n'est pas uniquement une vitrine figée. C'est aussi l'occasion toute trouvée pour les dirigeants et les acteurs, de présenter de manière interactive aux visiteurs, aux habitants et nouveaux arrivants, leurs activités, faire la promotion de leurs manifestations, et pourquoi pas bâtir en groupe élargi, de futurs projets.



Présentation des Associations
et de leurs activités



Découverte des
associations sportives :
initiation des jeunes au
handball

Ce temps de rencontres a été une belle opportunité pour les jeunes et les adultes de trouver en très peu de temps, l'activité répondant au mieux aux aspirations recherchées.

Au total, 24 associations exerçant dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs, du social se sont rassemblées au cœur de la cité pour présenter les facettes de leurs structures. Le public s'est retrouvé spectateurs et acteurs d'activités variées : pratique du tennis de table, du football, dégustation du farci poitevin, patchwork et dentelle, séance dynamique de gymnastique...



La parole aux associations

Le RAM : Relais d'Assistants Maternelles



Le Relais « les p'tites belettes » est un service gratuit mis en place par les communes de Pamproux et La Mothe Saint-Héray soutenu par la CAF des Deux-Sèvres et la MSA Sèvres et Vienne. Il est ouvert aux enfants de moins de 6 ans, aux parents, futurs parents, aux assistantes maternelles et aux gardes d'enfants à domicile.

- Pour les enfants, le relais propose des temps collectifs de jeux et d'activités d'éveil à partager avec les adultes qui les accompagnent (assistantes maternelles, parents...) le mercredi dans la salle de motricité de l'école maternelle à Pamproux

et le jeudi au foyer rural de La Mothe St Héray de 9 h 30 à 11 h 30.

- Pour les parents et futurs parents, le relais met à disposition la liste des assistantes maternelles agréées. Il les informe sur les démarches administratives en tant qu'employeur et une personne est à leur écoute en cas de difficultés.

- Pour les assistantes maternelles, futures assistantes maternelles, garde à domicile, le relais les informe sur leurs droits, l'agrément, la réglementation... Il est un lieu d'échanges entre professionnelles. C'est aussi une aide, un soutien pour bien démarrer dans ce métier.

Cléopée Peyronnet, éducatrice de jeunes enfants et animatrice du relais vous accueille par téléphone ou sur rendez-vous le mercredi et le jeudi de 13 h 00 à 17 h 00 à Pamproux dans l'enceinte de l'école maternelle ou à la mairie de La Mothe St Héray. D'autres horaires de rendez-vous sont possibles en fonction des besoins.

Demandes d'informations par téléphone au 07 61 80 60 00 ou par mail lesptitesbelettes@gmail.com

Les Jeunes Sapeurs Pompiers



Les jeunes sapeurs pompiers

Notre division compte 10 éléments (garçons et filles) qui sont assidus tous les samedis matins de 8 h 00 à 12 h 30 pour suivre une formation, encadrés par les 4 instructeurs du centre, qui pourra leur permettre de rentrer dans « la cour des grands » une fois la majorité atteinte (sous certaines réserves).

Nos « cadets » font partie de l'Association Départementale des J.S.P. qui regroupe plus de 300 jeunes de 13 à 18 ans répartis sur l'ensemble du département.

Ils participent chaque année, en plus de la formation «pompiers», aux diverses manifestations sportives organisées par le Service Départemental pouvant aboutir sur des qualifications aux épreuves Régionale voire Nationale.

Sachons les féliciter pour leurs efforts et les encourager pour l'avenir car ce sont bien eux qui deviendront le fleuron de nos centres de secours.

L'équipe d'encadrement

Economies d'énergie

Des primes intéressantes mais mal connues

Lorsque l'on fait des travaux permettant de réaliser des économies d'énergie les aides de l'Etat, de la Région ou du Département sont désormais bien connues.

Ce qui l'est moins c'est un dispositif particulier du Grenelle de l'environnement. Les particuliers, les collectivités mais aussi dans certains cas certaines entreprises réalisant des travaux touchant à la maîtrise de l'énergie (par exemple : isolation, changement ou renouvellement de mode de chauffage) peuvent, sous certaines conditions, bénéficier de primes provenant des sociétés vendeuses d'énergie.

Ces primes sont cumulables aux aides de l'État.

Des fiches de Premier Contact sont à votre disposition à la Mairie.





Santé

L'air que vous respirez à votre domicile est-il de bonne qualité ?

2^e Plan régional Santé Environnement

POITOU-CHARENTES

Les sources de pollution dans les logements sont nombreuses : tabagisme, appareil à combustion, moisissures, matériaux de construction, meubles, acariens, produits d'entretien, peintures, etc...

Une enquête réalisée de 2003 à 2005 par l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur (OQAI) dans 567 logements représentatifs des 24 millions de résidences principales en France a montré que nous passons en moyenne 67 % de notre temps dans notre logement, soit 16 h 10. ¼ de la population y passe plus de 20 h 00 (83 % du temps).

Si votre logement n'est pas suffisamment aéré (ouverture des fenêtres) et ventilé en continu, les polluants s'y accumulent, en particulier l'hiver quand on ouvre moins les fenêtres. Cette pollution peut avoir des effets néfastes sur la santé : allergies respiratoires (asthme), rhinite, toux, problèmes cutanés, maux de tête voire intoxications.

Vous pouvez agir pour améliorer la qualité de l'air à l'intérieur de votre logement :

- Aérez votre logement au moins 10 minutes par jour, été comme hiver, et davantage quand vous bricolez, cuisinez, faites le ménage, faites sécher du linge à l'intérieur ou prenez une douche ou un bain.
- N'entravez pas le fonctionnement des systèmes de ventilation et entretenez-les régulièrement.
- Ne fumez pas à l'intérieur, même fenêtres ouvertes.
- Faites vérifier et entretenir chaque année, avant le début de l'hiver, les installations à combustion (chaudière, chauffe-eau, cheminée, etc.) par un professionnel qualifié.
- N'utilisez pas à l'intérieur en continu les chauffages d'appoint mobiles à combustible et les groupes électrogènes.
- Respectez les consignes d'utilisation mentionnées sur les étiquettes : appareils à combustion, équipements de bricolage, produits d'entretien, d'hygiène, etc.
- Limitez les émissions de polluants dans votre logement en utilisant des produits et matériaux peu émissifs : un étiquetage est obligatoire pour l'information du public (revêtements muraux, revêtements de sol, mobilier, etc.).
- Madame : soyez encore plus vigilante si vous êtes enceinte ou si vous allaitez.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.prevention-maison.fr ou www.oqai.fr/obsairint.aspx

Calendrier

DECEMBRE

- 14 : Balade de Noël aux lampions
infos : 05 49 05 06 05
- 16 : Marché de Noël (aux truffes) - Halles
Infos 05 49 05 06 05
- 21 : Spectacle Noël APE - Maison Assoc's
- 21 : Spectacle Noël APEL - Halles

JANVIER

- 6 : Voeux du Maire - Halles
- 12 : Loto ACMTT - Halles
- 19 : Pot au feu du Foot - Halles

FEVRIER

- 9 : Loto ACIM - Halles
- 19 : Loto Handball Mothais - Halles

MARS

- 9 : Choucroute ACVG - Maison des Assoc's